BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE
11, Rue du Marché aux Chevaux
59360 LE CATEAU-CAMBRESIS

Tél. : 03-27-84-54-22
Mail : bibliotheque-lecateau@wanadoo.fr

DIS-MOI DIX MOTS . . . SEMES AU LOIN

Dans le cadre de la Semaine de la langue française et de la Francophonie
(Ministère de la Culture et de la Communication)
16 – 24 mars 2013

La Bibliothèque municipale vous invite à participer à son concours de création poétique ouvert à tous

Atelier – Bouquet – Cachet – Coup de foudre – Equipe – Protéger
Savoir-faire – Unique – Vis-à-vis – Voilà

Voici 10 mots de la langue française qui ont voyagé dans le monde entier.
Utilisez-les (3 mots minimum) pour créer un texte en vers ou en prose, sur le thème d'un autre pays, d'un ailleurs. Ce pays pourra au choix être un pays étranger, un pays situé dans le passé, ou un pays imaginaire.

Le texte devra comporter au moins 3 lignes, et ne pas dépasser 20 lignes.

(Règlement complet au verso)

Concours ouvert du 2 janvier au 30 mars 2013
Exposition sur les 10 mots du 9 au 23 mars 2013
Jury : 3 et 10 avril, à 17 H
Résultats le 4 mai 2013, à 15 H
Exposition des réalisations du 4 au 18 mai 2013

REGLEMENT

1) La Bibliothèque municipale du Cateau-Cambrésis organise du 2 janvier au 30 mars 2013 un concours de création poétique ouvert à tous, intitulé : « Dis-moi dix mots… semés au loin », dans le cadre de la Semaine de la langue française et de la francophonie (2013) du Ministère de la Culture et de la Communication.

2) Les candidats devront présenter un texte original en vers ou en prose, qui devra comporter tout ou partie des 10 mots retenus pour l'année 2013 (minimum : 3 mots), sur le thème d'un autre pays, d'un ailleurs (pays étranger, pays du passé, ou pays imaginaire). Le texte devra comporter au moins 3 lignes, et ne pas dépasser 20 lignes.

3) La participation peut être individuelle ou collective. Pour les participations collectives, seules celles réalisées dans le cadre de la Ville du Cateau-Cambrésis pourront être retenues (écoles, associations…). Il est possible de présenter plusieurs réalisations, mais seule l'une d'entre elles pourra être récompensée.

4) La présentation est libre : traitement de texte, calligraphie, dessins, collages…

5) Le format devra être une feuille A4 ou A3 pour les réalisations individuelles. Pour les réalisations collectives, le format pourra être également une feuille A4 ou A3, ou encore un support n'excédant pas 1 m x 1 m.

6) Les indications suivantes seront fournies par les candidats au verso uniquement des textes : NOM en capitales, prénom, âge, adresse (éventuellement : téléphone, mail). Dans le cas des participations collectives figurera également le nom de l'école ou de la structure, ainsi que la classe.

7) Dans chacune des catégories suivantes : individuels (enfants, adolescents, adultes) et groupes (adultes et jeunes, selon les participations), un jury, composé du personnel de la Bibliothèque et de personnes impliquées dans la vie culturelle, déterminera 3 gagnants, et éventuellement attribuera des prix spéciaux. Par ailleurs, tous les candidats recevront un lot pour leur participation.
Les prix seront annoncés le samedi 4 mai, à partir de 15 heures.

8) Les textes seront exposés dans la bibliothèque du 4 au 18 mai, et pourront être reproduits par celle-ci, chaque candidat recevant un exemplaire d'une brochure présentant une sélection de textes, qui seront restitués aux candidats sur demande à partir du 21 mai jusqu'au 29 juin.

ATTENTION ! Le non-respect du règlement entraînera automatiquement
la mise hors concours des candidats.